

UN EXEMPLE DE MEDIATION

- Nature du conflit :** **Conflit entre associés**
- Cadre du conflit :** Entreprise de transformation du papier
- Problématique :** 2 associés – beaux frères par ailleurs dans la vie – détiennent 100% du capital d'une entreprise dans laquelle ils travaillent avec leurs épouses. Le premier détient 60% des actions et assure la direction générale et commerciale. Le second possède les 40% restants et est chargé de la partie technique et de la production. Celui-ci contracte une maladie professionnelle, et après une longue période d'arrêt, décide en accord avec son associé, de quitter l'entreprise et de lui céder ses parts. Mais ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la valeur des dites parts et très rapidement la relation se détériore. Aux insultes et aux menaces, succèdent le ballet des avocats et des experts, puis les coups et les déchirements familiaux ! Au bout d'un an et à l'initiative d'un des protagonistes, il est fait appel à un médiateur professionnel...
- Durée de la médiation :** 3 jours (2 entretiens individuels et 1 réunion)
- Résultat :** La relation entre les personnes est rétablie et un accord est trouvé pour valoriser les actions.
- En résumé :** L'imbrication des sphères professionnelles et personnelles ont donné à ce conflit une démesure passionnelle.
- 3 jours auront suffi pour
- ✚ dégonfler totalement la sphère émotionnelle chargée de haine et de rancœurs,
- aboutir à un accord sur la manière de procéder pour valoriser les actifs.